

tion, mais j'ai quelques remarques à faire au sujet des divers postes. L'année dernière, le ministre a fait une excellente déclaration au sujet des perspectives de l'industrie de la pêche au Canada. J'espérais donc qu'il développerait le sujet cette année et nous ferait savoir si la politique qu'il avait proposée antérieurement avait entraîné des avantages pour cette industrie.

A plusieurs reprises, pendant que nous avons été saisis des crédits, j'ai laissé entendre qu'à mon avis, les ministères commettaient une erreur en réclamant carte blanche. Dans le cas qui nous intéresse, on demande une forte somme, sans nous dire de quoi il retourne. On nous demande par exemple de voter \$8,931,590 dont \$3,109,477, soit à peu près 30 p. 100, ne s'accompagne d'aucune autre explication que les mots "aide temporaire". Si on considère l'aide occasionnelle prévue, le pourcentage atteint presque 50 p. 100. Il faudrait nous dire ce qui en est.

On nous dit qu'il y a cette année 1,292 employés surnuméraires, en plus des fonctionnaires titulaires et occasionnels. On devrait nous indiquer combien il y a d'inspecteurs, de surintendants et de journaliers. Le ministre est un homme d'affaires. Je suis certain qu'il n'aimerait pas que son administrateur lui dise qu'il a besoin de 35 p. 100 des fonds qui seront dépensés durant l'année, sans lui dire en même temps quel usage il veut en faire.

J'espère que le ministre nous fournira plus d'explications. Plus tard, je poserai d'autres questions, surtout au sujet de l'aménagement de fabriques d'engrais de poisson dans ma circonscription, et au sujet des chalutiers.

L'hon. R. W. Mayhew (ministre des Pêcheries): Le nombre global de fonctionnaires employés par le ministère au cœur de la saison s'élève à 3,391. Certains ne travaillent qu'un mois ou deux; d'autres à peine une semaine. Le personnel régulier est de 1,526. Le nombre d'employés varie beaucoup.

M. McLure: Cela répond en partie à ma question. Le ministère compte 316 fonctionnaires civils et 1,892 surnuméraires. Il faut aussi ajouter les employés occasionnels, ce qui porte le total au chiffre mentionné par le ministre. On ne nous a jamais fourni de renseignements au sujet de ce grand nombre de fonctionnaires temporaires. Quand seront-ils titularisés?

M. Browne (Saint-Jean-Ouest): On pourrait s'attendre que les députés de Terre-Neuve en aient tous bien long à dire à propos de ces crédits, mais je vais tout de même être bref. Je suis enchanté que le ministre soit de nouveau optimiste au sujet

de l'avenir de la pêche à Terre-Neuve, même s'il n'espère plus transformer nos entreprises en un clin d'œil en remplaçant l'industrie de la morue salée par celle du poisson frais. Il est possible de pratiquer les deux. Il s'agit de les équilibrer. Si nous y parvenons, un bel avenir s'ouvrira à l'industrie.

Le ministre semble disposer de techniciens mieux formés que ceux de tout autre service du gouvernement. En parcourant la liste qui figure dans le rapport annuel présenté par le Conseil de recherches sur les pêcheries, j'ai constaté avec étonnement que les techniciens au service du ministère possèdent des aptitudes extraordinaires. Les pêcheurs ignorent, pour la plupart, qu'un groupe de personnes tellement compétentes étudient leurs problèmes en vue de leur aider à mieux vivre. La liste comprend des noms de gens, très en vue, celui de M. Huntsman, par exemple, qui s'occupait de pêche à Terre-Neuve autrefois.

Comme le rapport nous a été remis avant l'examen des crédits, nous avons pu nous renseigner sur les travaux accomplis durant l'année. Voici précisément le point que j'ai soulevé au sujet du rapport géologique des mines et ressources. Le document m'a fort intéressé. Je signale au ministre un passage de la page 48 du rapport. Quel en est le sens véritable? Au sujet de l'aiglefin, il est affirmé:

En 1949, on a mesuré la longueur des poissons en mer et sur la rive, au cours de quatre sorties des chalutiers commerciaux; on a constaté que la quantité d'aiglefin jetée en mer s'établissait à 47, 32, 71 et 49 p. 100 de la prise totale. On a jeté à la mer un pourcentage variable d'aiglefins de moins de 50 centimètres.

Cela semble une énorme perte de poisson. Je crois que le ministre partage l'optimisme de son personnel quant aux nouvelles perspectives qu'offre l'agrandissement des pêcheries canadiennes par suite de l'annexion de Terre-Neuve. Cette province possède une grande variété de poissons qu'on n'a pas encore tenté d'exploiter. Nous avons, outre la morue, du homard, du saumon, de la truite, du maquereau, du hareng, de la plie, du flétan, des palourdes et des pétoncles. Il existe divers procédés de préparation et de conservation: le salage, le séchage, la congélation, la mise en conserve et l'expédition à l'état vivant. Il y a aussi les enquêtes sur le poisson des Grands Bancs et des diverses eaux qui entourent l'île, la localisation du poisson, l'établissement de piscifactoreries et plusieurs autres possibilités.

Je dois dire qu'à la lecture du rapport, j'ai été étonné d'apprendre le travail accompli par les savants dont j'ai parlé en ce qui concerne la localisation du poisson. Reprenons le mot de Bacon, il y a plusieurs siècles: